

Les Belges restent très taxés, y compris sur leur patrimoine

La comparaison effectuée par l'économiste Sylviane Delcuve sur la base des chiffres de l'OCDE n'est guère favorable à la Belgique. «Comme au Danemark, le contribuable belge devrait mieux savoir à quoi servent ses impôts», dit-elle.

MARC LAMBRECHTS

La Belgique reste une championne en matière de taxation, y compris sur le patrimoine. C'est ce que l'on peut déduire des chiffres compilés par Sylviane Delcuve. La senior economist de BNP Paribas Fortis a comparé les recettes fiscales en pourcentage du produit intérieur brut (chiffres de 2016) sur la base des catégories et chiffres recensés par l'OCDE.

Il apparaît que notre pays affiche des impôts (44,2% du PIB) supérieurs à nos voisins que sont les Pays-Bas et l'Allemagne ainsi qu'à la moyenne de l'OCDE. Seule la France (45,3%) fait quasiment jeu égal avec la Belgique. D'où la nécessité perçue par le gouvernement belge d'abaisser le taux de l'impôt des sociétés mais aussi de réformer l'impôt sur les personnes physiques (IPP). Mais il faudra un certain temps avant que cela ne se traduise dans les chiffres.

En matière d'impôts sur les revenus, les bénéfices et les gains en capital (catégorie recensée par l'OCDE), la Belgique trône au sommet avec 15,7% de recettes en pourcentage du PIB, avec une lourde charge (12,3%) pesant sur les personnes physiques, bien plus élevée qu'ailleurs.

En matière de cotisations de sécurité sociale, la Belgique est devancée par la France où la part payée par les employeurs est particulièrement lourde. D'où d'ailleurs les réformes entreprises par Emmanuel Macron.

Les chiffres des impôts sur le patrimoine sont particulièrement intéressants à analyser. Avec 3,5% du PIB, la Belgique se situe en effet largement au-dessus des Pays-

Bas et de l'Allemagne.

Certes, elle est devancée par la France où l'impôt sur la propriété immobilière est particulièrement lourd. Mais la Belgique se distingue avec 1,3% d'impôt sur l'immobilier (cadastre), 0,7% d'impôt sur les décès, successions et donations et encore 1,1% d'impôt sur les transactions mobilières et immobilières. Et il faut encore ajouter toute une série de petites taxes que l'on ne retrouve pas dans les autres pays, ce qui représente au total 0,4% du PIB, un montant qui n'est pas négligeable. Cela concerne, dit l'économiste, des postes comme des impôts sur les piscines ou les terrains de tennis. «On semble avoir compliqué les choses chez nous, avec une multitude de taxes que l'on ne sait plus d'ailleurs trop comment classer à l'OCDE.»

Comme au Danemark?

Au total, le Belge a le sentiment de payer beaucoup d'impôts pour recevoir peu en retour. Pour réduire l'impôt, il faudra oser s'attaquer à certaines dépenses dans la fonction publique, dit Sylviane Delcuve. «Pourquoi la Belgique serait-elle le seul pays où l'on est incapable de réduire les dépenses.»

Mais il convient aussi de savoir à quoi sert l'argent des impôts. Elle prend comme modèle le Danemark, un pays à la taille comparable à celle de la Belgique. Les Danois paient aussi beaucoup d'impôts (45,9% du PIB!), mais des comités de citoyens ou d'usagers ont un droit de regard sur les dépenses effectuées par l'Etat ou leur région. Cela devrait inspirer la Belgique, dit l'économiste.

«Au Danemark, j'ai rencontré un jour quelqu'un qui m'a parlé d'un projet d'installation d'éoliennes dans sa commune. Dans un premier temps, les gens ont dit non au projet. Une

réunion de citoyens a alors été organisée où l'on a expliqué que les économies réalisées grâce aux éoliennes serviraient notamment à des travaux dans les écoles et à la création de crèches. Un nouveau vote a été réalisé et cette fois, il était positif.»

L'économiste prend un autre exemple: «J'habite à Waterloo où une initiative intéressante avait été lancée. Une partie des impôts locaux a servi à offrir un stage de conduite prudente sur le circuit de Nivelles à des jeunes qui

avaient leur permis depuis 6 mois. Tout le monde a salué le projet, les parents comme les enfants. Pourtant, l'initiative a été abandonnée.»
Dommage assurément.

LES COÛTS SALARIAUX PLOMBENT TOUJOURS LA COMPÉTITIVITÉ

En 2016, la compétitivité de l'économie belge est restée quasiment au même niveau que l'année précédente, pointe la dernière édition du «Tableau de bord de la compétitivité de l'économie belge» du SPF Économie, qui témoigne de résultats plutôt mitigés, à l'image d'une croissance à 1,5% mais qui a en moyenne nettement moins progressé que dans les pays voisins.

Au niveau des coûts salariaux, le SPF Économie relève un niveau historiquement plus élevé que chez nos principaux partenaires commerciaux. Il note toutefois que la politique de modération salariale mise en œuvre depuis 2012-2013 ainsi que les mesures complémentaires décidées dans le cadre du tax shift ont fini par induire une baisse des coûts salariaux par unité produite en 2016 (-0,1%). Parmi les autres coûts prohibitifs, celui de l'électricité pénalise aussi la Belgique pour ce qui concerne les utilisateurs électro-intensifs. Par contre, les prix du gaz et des télécommunications sont jugés plutôt concurrentiels pour les entreprises belges, note le SPF.

Toujours selon le SPF, le taux d'emploi reste trop faible en dépit d'une légère amélioration (67,7% en 2016) et la flexibilité limitée du marché de travail entraîne également une perte d'efficacité. En outre, les problèmes de mobilité liés à l'excès de voitures sur les autoroutes et aux infrastructures de transport inadéquates pèsent eux aussi sur la compétitivité.

A.SE.

Le Belge moyen gagne mieux sa vie que le Français ou l'Allemand

ARTHUR SENTE

Le «Better Life Index» de l'OCDE se charge de comparer ses pays membres sur base de 11 critères, comme par exemple les conditions de logement, l'équilibre travail-vie privée ou encore l'engagement civique des citoyens. Suite à la publication de l'édition 2017, le bureau de recrutement Robert Half a relevé certains points éloquentes sur la situation socio-économique belge.

Au niveau de l'emploi, la Belgique termine avec un indice de 7,1, ce qui la place au milieu du classement de l'OCDE. Plus de 62% de la population âgée de 15 à 64 ans a un emploi rémunéré, ce qui reste moins bien que la moyenne de l'OCDE, qui est de 67%. Mais il y a des signes de redoux, pointe Robert Half. Notamment un taux d'emploi en hausse de 1,2% par rapport à 2005, soit juste en dessous du niveau d'avant la crise. Sur la question des salaires, néanmoins, la Belgique se démarque un peu mieux: un salarié y gagne en moyenne 47.226 euros par an, ce qui nous place au 10^e rang de l'OCDE, où la

rémunération moyenne est de 42.181 euros par an. C'est également mieux que la France et l'Allemagne, mais moins bien que les Pays-Bas ou le Luxembourg.

Autre point positif: le rapport travail-vie privée des Belges semble relativement sain. Ainsi, seuls 4% des salariés belges travailleraient 50 heures ou plus par semaine. Un chiffre nettement inférieur à la moyenne de l'OCDE (13%) et qui reste stable par rapport à 2005.

Côté formation, la Belgique reste aussi dans les clous, mais sans briller. Les trois quarts des Belges âgés de 25 à 64 ans ont un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (ou équivalent), ce qui est tout juste au-dessus de la moyenne de 74% dans l'OCDE.

L'analyse de Robert Half fait néanmoins l'impasse sur de nombreuses autres données offertes par l'OCDE, moins reluisantes. Notamment sur le fait que l'Index pointe un «fossé considérable entre les riches et les pauvres», alors que les 20% de Belges les plus riches gagnent en tout 4 fois plus que les 20% de Belges les moins riches.

Le rapport travail-vie privée des Belges semble relativement sain.